



à vous

LA LETTRE AUX ACTIONNAIRES

1^{er} avril 2019

Cher actionnaire,

Aujourd'hui, le sujet d'actualité reste le Brexit. Au moment où je vous écris, nul ne sait ce qui va se passer. Mais ce que je peux vous dire, c'est qu'**Eurotunnel, concessionnaire du tunnel sous la Manche jusqu'en 2086, est prêt à toute éventualité et restera un lien indéfectible attachant la Grande-Bretagne à l'Europe continentale, LE lien vital qu'il est depuis 25 ans.**

Dès le résultat du référendum du 23 juin 2016 connu, nous nous sommes immédiatement mis au travail pour analyser toutes les données économiques disponibles, approfondir notre connaissance de nos trafics, comprendre leurs réactions possibles et anticiper les évolutions à venir. Nous avons mis en place des groupes de travail spécifiques et nous nous sommes concertés avec les Etats de part et d'autre de la Manche.

Il faut savoir que la Commission Européenne avait jusqu'à peu interdit tout contact entre la France et la Grande-Bretagne pour éviter toute interférence dans les négociations du Brexit. Mais notre statut particulier défini par le Traité de Cantorbéry, notre caractère binational, notre double implantation à Folkestone et à Coquelles et notre métier de transporteur **nous ont permis de mieux nous préparer que d'autres.**

Le 29 mars, nous étions prêts. Nos équipes ont fait un travail extraordinaire. Votre Conseil d'administration est venu sur place le constater. Alors même que nos terminaux et nos derniers investissements (Terminal 2015, bâtiments Flexiplus...) tournent à plein, nous avons identifié et réalisé les extensions nécessaires pour permettre un contrôle efficace de la nouvelle frontière par les autorités publiques, dans une conception modulaire pouvant s'adapter à l'évolution même de ces contrôles.

Pour les passagers des 50 000 autocars qui transitent chaque année, nous avons installé des sas à reconnaissance faciale de dernière génération (voir l'édition de la lettre de février). Nous travaillons à des innovations de même nature pour les passagers en voiture.

Pour les camions, nous avons décidé de regrouper les différents contrôles qui s'étaient ajoutés au fil des circonstances (migrants...) en un seul lieu, qui sera également celui des formalités douanières. Pour les trafics de la Grande-Bretagne vers la France, l'identification digitale des chargements à l'embarquement permettra de leur affecter à l'arrivée un itinéraire de sortie immédiate fléché en vert pour ceux qui sont « conformes » (donc comme actuellement)

ou un itinéraire fléché en orange pour les conduire dans un Centre Douane-Sivep flambant neuf où ils pourront finir leurs formalités d'entrée sur le territoire (voir en page 4).

Mutatis mutandis, nous continuons à nous organiser en nous inspirant de ce qui se fait de mieux dans l'aérien, dont nous sommes très proches en termes de volumes et de rapidité.

A côté de cela, Europorte, notre activité de fret ferroviaire continue à exceller et ElecLink, le projet d'intérêt européen commun, à se développer nonobstant la lourdeur des procédures de contrôle et d'autorisations. Alors que nous attendons l'autorisation finale de la CIG pour l'installation du câble dans le Tunnel, ElecLink a reçu sa certification les 31 janvier et 11 février 2019 respectivement des régulateurs de l'énergie français et britannique.

C'est donc avec confiance et détermination que nous nous présenterons devant vous à **l'Assemblée générale le 18 avril prochain**. Les résolutions sont usuelles. Mais la plus attendue d'entre elles est **l'augmentation du dividende de 0,06 € par action, à 0,36 €, soit une nouvelle croissance de +20 %**. Le cours de l'action s'est bien comporté sur la période du 1^{er} janvier 2018 au 20 février 2019, avec une hausse de +19 % quand le SBF120 perdait -4 %.

Son potentiel de croissance est réel, comme le pensent nos principaux actionnaires, Atlantia qui est entré avec 15,49 % du capital le 2 mars 2018, TCI et BlackRock qui se sont renforcés respectivement à 11,63 % et 5,04 % ainsi qu'Eiffage (5,03 %) rentré le 17 décembre 2018.

Notre politique est claire : **satisfaire nos clients, investir pour l'avenir** (nous avons engagé la rénovation mi-vie des Navettes Passagers avec Bombardier Transport) et **devenir une vraie valeur de rendement en augmentant continûment le dividende versé.**

Si cela vous convient, cher actionnaire, n'hésitez pas à le confirmer en votant en faveur des résolutions qui vous sont soumises à l'Assemblée générale.

Fidèlement,



Jacques Gounon
Président-Directeur général

Assemblée Générale Mixte de Getlink SE



Les brochures de convocation et formulaires de vote personnalisés ont été envoyés la semaine dernière aux **actionnaires au nominatif pur et administré**. Nous vous invitons à retourner votre formulaire à Société Générale à l'aide de l'enveloppe T, le plus rapidement possible, de façon à être réceptionné avant le 16 avril 2019, date limite de réception. Pour ceux d'entre vous qui ont opté pour voter par internet, nous vous rappelons que le vote est ouvert depuis le 28 mars 2019. Afin d'éviter toute saturation éventuelle, nous vous recommandons de ne pas attendre la date limite fixée au mercredi 17 avril à 15h pour vous connecter au site www.sharinbox.societegenerale.com. Enfin, si vous souhaitez assister personnellement à l'Assemblée générale, nous vous invitons à demander une carte d'admission au moyen du formulaire et de vous munir d'une pièce d'identité le jour de l'assemblée.

Si vous détenez des **CDI d'actions** et avez opté pour la communication électronique, vous recevrez un avis qui vous donnera toutes les informations nécessaires pour participer. Si vous avez opté pour des documents papier, vous recevrez la brochure de convocation et votre formulaire de vote personnalisé sans aucune autre démarche de votre part.

Si vous détenez des **titres au porteur**, nous vous rappelons que les banques sont tenues de mettre à la disposition des actionnaires qui en font la demande les documents de participation à l'Assemblée générale (article 322-4 du Règlement général de l'AMF et article R.225-85 du Code de commerce). Nous vous recommandons d'insister auprès de votre banque afin que vous soit délivrée la documentation nécessaire : brochure de convocation, formulaire de vote et attestation de participation.

Pour en savoir plus, consultez la page [Assemblée Générale 2019](#) sur le site internet de Getlink sur laquelle sont publiés tous les documents d'assemblée. Par ailleurs, sachez que la **retransmission vidéo** des temps forts de l'assemblée sera disponible sur cette même page Internet dès le lendemain (19 avril en fin de journée).

Il est recommandé aux actionnaires ne souhaitant pas assister à l'assemblée de ne pas faire de demande de carte d'admission afin d'éviter les coûts supplémentaires à la société.

Infos pratiques spéciales AG

Jeudi 18 avril 2019 à 10h

La Cité des Echanges

40 rue Eugène Jacquet

59700 – Marcq-en-Baroeul - France

- Accueil des actionnaires à partir de 9h.
- Parking gratuit à la disposition des actionnaires.
- Coordonnées GPS : latitude 50.6611306 et longitude 3.109382.

Tous les documents d'Assemblée générale et les informations pratiques sont disponibles sur la page [Assemblée Générale 2019](#).

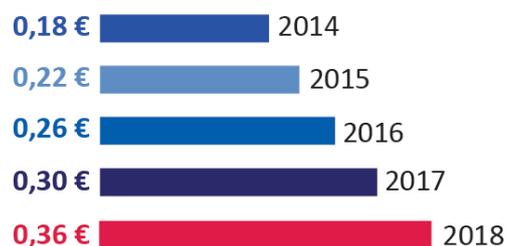
- Navette gratuite en minibus entre la station de tram du Croisé Laroche et La Cité des Echanges, avant l'assemblée entre 8h50 et 10h et à la fin de l'assemblée entre 12h et 13h.
- Plan du réseau du tramway d'Ileuvia et horaires des trams.
- Plan d'accès à la Cité des Echanges.

Dividende de l'exercice 2018

Votre Conseil d'administration réaffirme son intention de poursuivre sa politique de croissance régulière du dividende au service de ses actionnaires et vous propose de voter en assemblée (résolution 2) un dividende de 0,36 € par action (+20 %), soit un montant total de 198 M€ pour l'exercice 2018.

Le dividende sera détaché de l'action ordinaire sur Euronext le 23 mai et sera mis en paiement le 28 mai 2019.

Dividende par action



La gouvernance, un élément clé de la performance du Groupe

Il est notamment proposé à l'Assemblée générale 2019, outre les sujets récurrents d'approbation des comptes ou de distribution des dividendes, de voter sur :

- Le renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes titulaires (résolutions 6 et 7) et le non-renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes suppléants (résolutions 8 et 9), sous réserve de modification de l'article 26 des statuts (résolution 22), afin de le mettre en harmonie avec les nouvelles dispositions législatives et règlementaires ;
- Le dispositif d'actionnariat des salariés et cadres dirigeants, avec un plan collectif d'attribution d'actions ordinaires gratuites à chaque salarié du Groupe, hors dirigeants (résolution 17) et l'attribution d'actions de préférence convertibles, sous conditions de performance appréciées sur 3 ans et identiques aux plans précédents (TSR, EBITDA, RSE), en actions ordinaires au bénéfice de dirigeants sociaux et de cadres dirigeants (résolutions 18 et 19) ;
- Le renouvellement des autorisations financières, dont le nombre s'est réduit au fil de l'eau depuis 2007. Outre l'autorisation requise par la loi au bénéfice des salariés (résolution 21), seules deux résolutions sont présentées au vote : l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (40 % du capital) et l'augmentation de capital par apport en nature (10 % du capital) - (résolutions 14 et 15) ;
- L'approbation de la politique de rémunération des mandataires dirigeants sociaux pour 2019 (résolutions 12 et 13) et de la rémunération qui leur est due au titre de 2018, en application de la politique votée par l'Assemblée générale de 2018 (résolutions 10 et 11) ;
- La mise à jour des statuts (résolutions 22 et 24).



L'activité du Conseil d'administration de Getlink en 2018

Il est composé de 15 membres, dont 2 administrateurs représentant les salariés et 10 membres indépendants, au regard des critères du Code Afep/Medef. Il est organisé en six comités aux expertises complémentaires : Comité d'audit, Comité des nominations, Comité des rémunérations, Comité corporate, Comité sécurité et sûreté et Comité de suivi des régulations économiques.



10
réunions
du Conseil
en 2018



95 %
Taux d'assiduité
(Conseil
d'administration)



28
réunions des
6 Comités du
Conseil au total

AGENDA 2019

18 avril 2019
Assemblée Générale

23 avril 2019
Chiffre d'affaires et trafic
du 1^{er} trimestre 2019

23 juillet 2019
Résultats semestriels 2019

ACTUALITÉS

Eurotunnel confie la rénovation de ses Navettes Passagers à Bombardier

Signé le 20 mars dernier par Eurotunnel et Bombardier Transport, le contrat d'une durée de 7 ans et d'un montant de 150 M€ porte sur la rénovation des 9 Navettes Passagers, soit 254 wagons au total, dans le cadre de son programme «mi-vie». Cet investissement stratégique, le plus important signé depuis 25 ans, permettra à Eurotunnel d'augmenter la fiabilité de ses Navettes, de maintenir la qualité de service au plus haut niveau

et de renouveler l'expérience client notamment en termes de connectivité, d'affichage, de confort, de climatisation tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Des études ont déjà été lancées sur les équipements à bord et le design des wagons rénovés est actuellement en cours d'élaboration (photos illustratives ci-contre). Les livraisons des rames s'échelonneront entre mi-2022 et mi-2026.



Brexit : Eurotunnel prêt dès le 29 mars !

Depuis plus de 2 ans, les équipes d'Eurotunnel se sont préparées au Brexit pour faire face à toutes les éventualités, pour offrir le meilleur service possible à nos clients et pour permettre un passage fluide et des contrôles efficaces à la frontière. Des plans de contingence, briefings, forums d'information et formations ont été mis en place pour le personnel. Eurotunnel a investi près de 15 M€. Côté Passagers, les sas à reconnaissance faciale pour les passagers des autocars sont déjà installés pour faciliter les passages de même que les bornes Pablo pour effectuer les procédures de détaxe sur les achats. Côté camions, les différents contrôles de sûreté et des cargaisons ont été regroupés en un seul lieu « pit-stop » avant les contrôles frontaliers, les nouveaux contrôles douaniers, vétérinaires et phytosanitaires rendus possibles dans le centre Sivep-douanes flambant neuf construit à proximité du terminal de Coquelles et les formalités douanières facilitées grâce à la digitalisation afin de rendre la frontière la plus « virtuelle » possible. Et le 29 mars dernier, Eurotunnel était prêt ! Preuve en images.

Passagers



Vue d'une des deux batteries des sas Parafe biométriques à reconnaissance faciale installées à Coquelles et à Folkestone.



Les clients du Shuttle pourront effectuer la détaxe de leurs achats au niveau des 4 bornes Pablo installées au sein du bâtiment Passagers Charles Dickens à Coquelles.

Fret



Selon l'identification digitale de leurs chargements réalisée à l'embarquement, les camions en conformité seront dirigés vers l'itinéraire de sortie « vert » et les camions nécessitant des contrôles supplémentaires suivront un itinéraire « orange » vers le centre Sivep-douanes.



Le centre Sivep-douanes construit à proximité du terminal fret de Coquelles comprend 4 guichets Douanes, 4 guichets de contrôle sanitaires et 100 places de stationnement temporaire pour les camions.



Vue d'un des deux « pit-stop » créés à Coquelles et à Folkestone regroupant en un seul point les contrôles de sûreté, de sécurité et migratoires et permettant aux douanes de capter les données sur les cargaisons de 20 camions simultanément avant la traversée.